

Sommaire de la rencontre

LE PROJET GLOBAL

LE CORRIDOR DE L'EXTENSION
SUD ET LE PROJET

DE CARRERE A L'ENTRÉE NORD
DE RIVIERE SALEE

LA DESSERTE DE RIVIERE SALEE



LES LIGNES

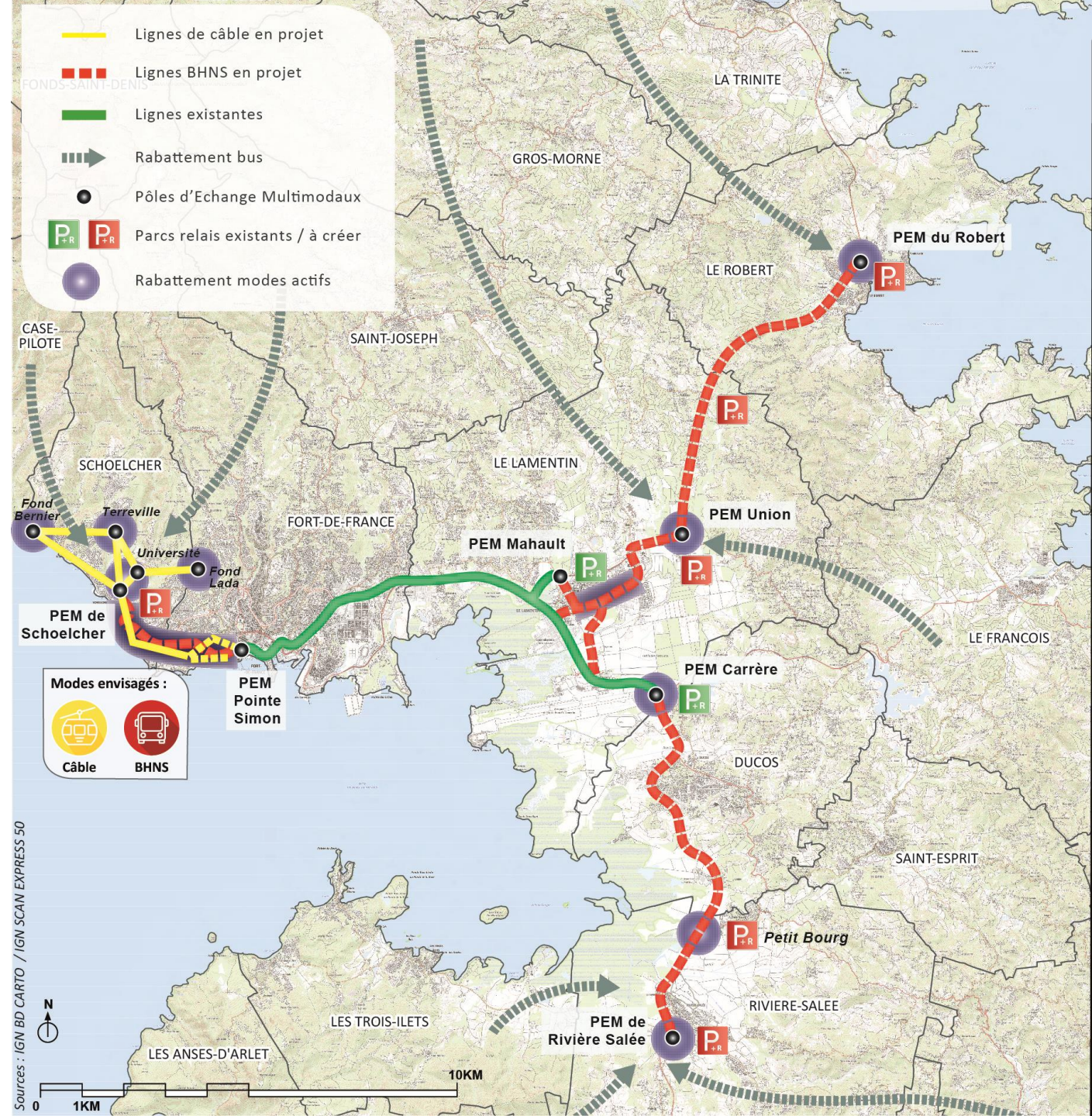


LE PROJET

- La suite du TCSP actuel dans 3 directions
- Le renforcement de l'armature du réseau structurant
- L'amélioration des conditions d'intermodalité
- Un projet d'infrastructures et d'aménagement

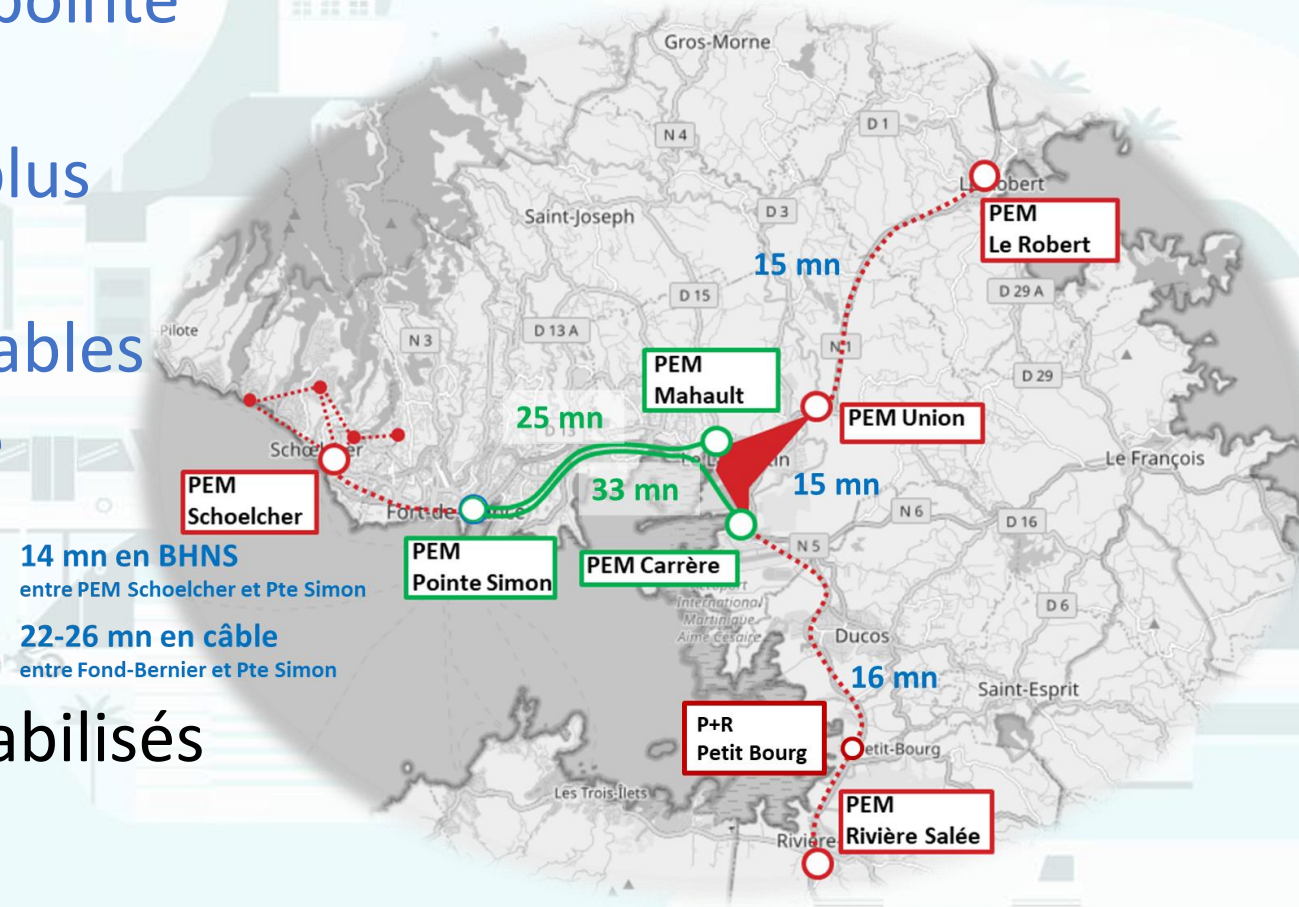
Un projet d'intermodalité

- Le TCSP constituera l'armature du réseau futur à l'horizon du projet
- Le réseau bus sera réorganisé autour de cette nouvelle armature au sein des pôles d'échange
- De nouveaux P+R permettront de laisser sa voiture pour prendre le TCSP à des points stratégiques
- Les cheminements piétons (et cycles à certains endroits) seront aménagés des quartiers vers les stations



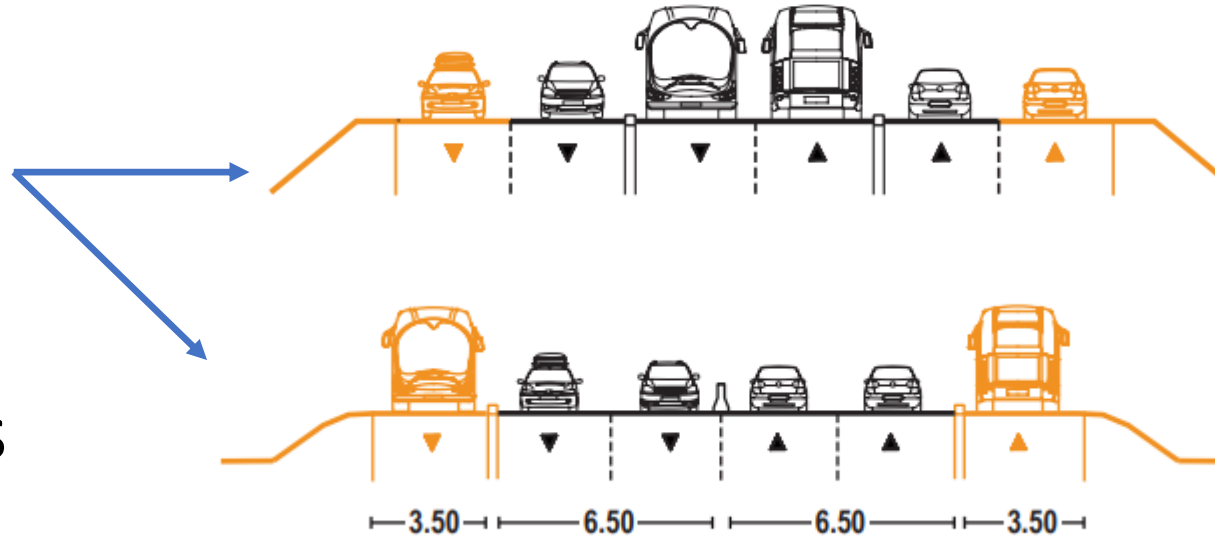
Un projet d'amélioration de la desserte structurante

- Un service de qualité :
 - Un bus tous les 10mn à l'heure de pointe sur les lignes TCSP
 - Une amplitude large de 5h à 20h (plus tard le week-end)
 - Des véhicules modernes et confortables
 - Un système de transport accessible
- Des temps de parcours améliorés et fiabilisés



Un projet d'aménagement (BHNS)

- Création de 2 voies dédiées au TCSP
- Création de stations dédiées et accessibles
- Création de pôles d'échanges



La spécificité de l'extension Ouest : 2 projets TC distincts envisagés

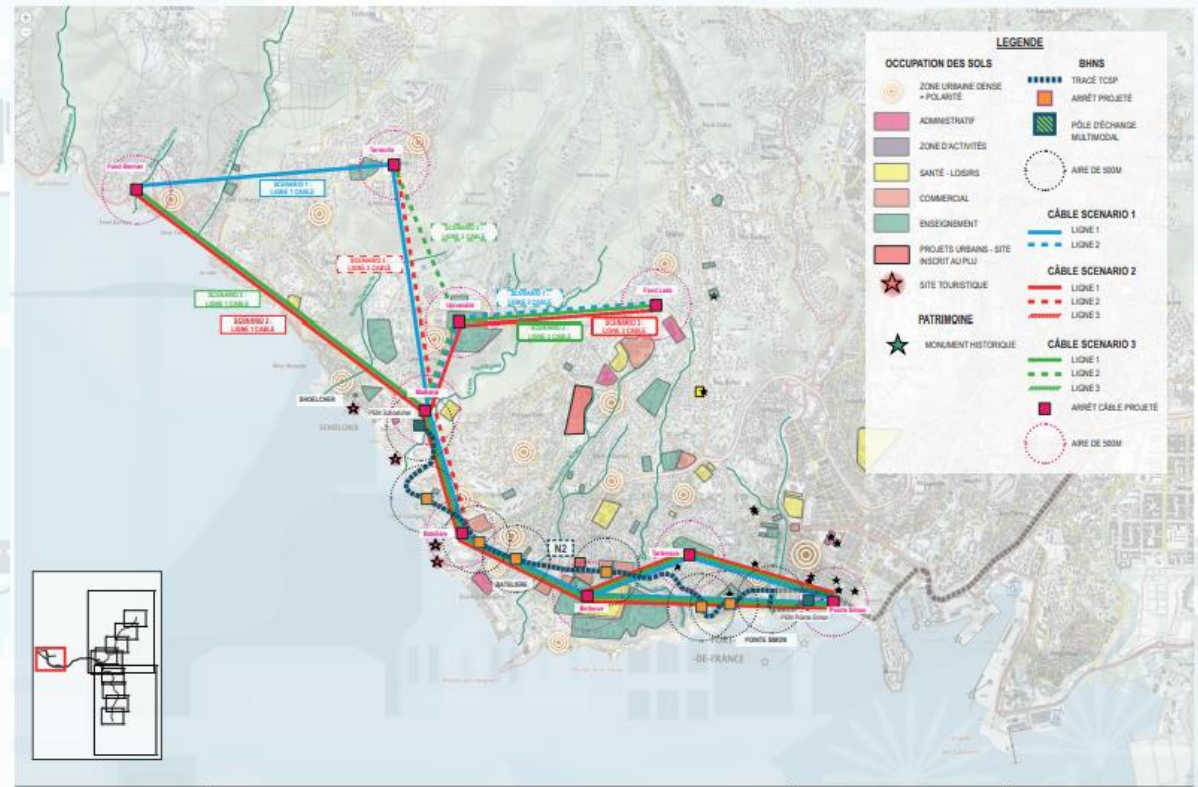
Un projet câble avec plusieurs scénarios de desserte envisagée

- Un mode adapté à l'organisation du territoire de Schoelcher
- Un transport rapide mais de point à point
- Un transport propre
- Une technologie (3S) éprouvée



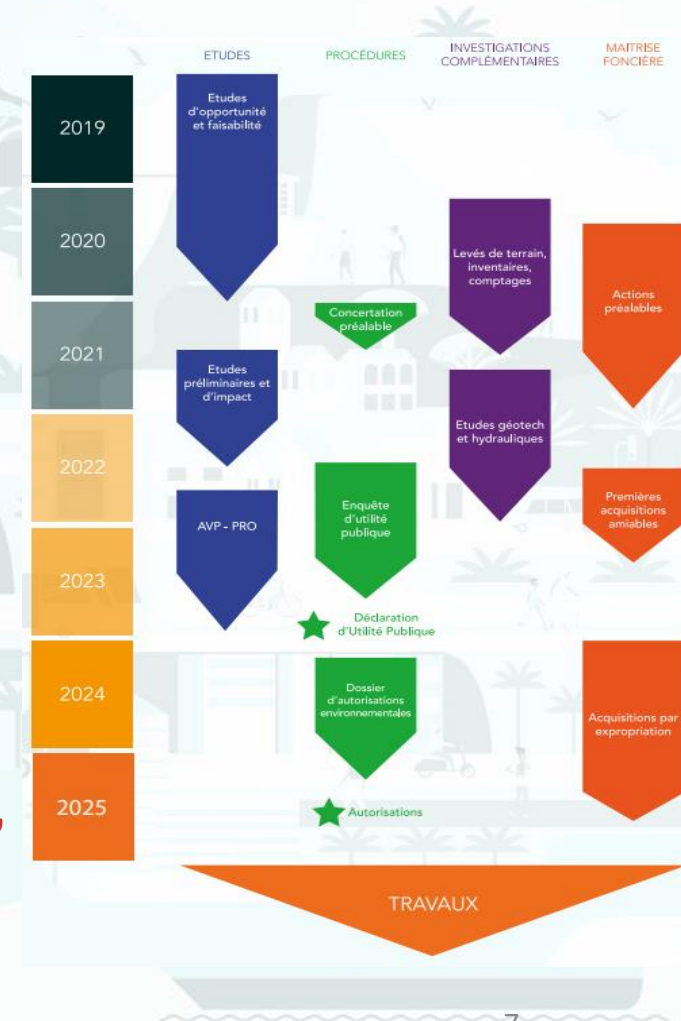
Un projet de TCSP routier (BHNS) qui suit la RN2 jusque Madiana

- Une seule voie dédiée (contraintes foncières)
- Une vitesse commerciale assez faible 14km/h
- Une desserte partielle des densités et équipements



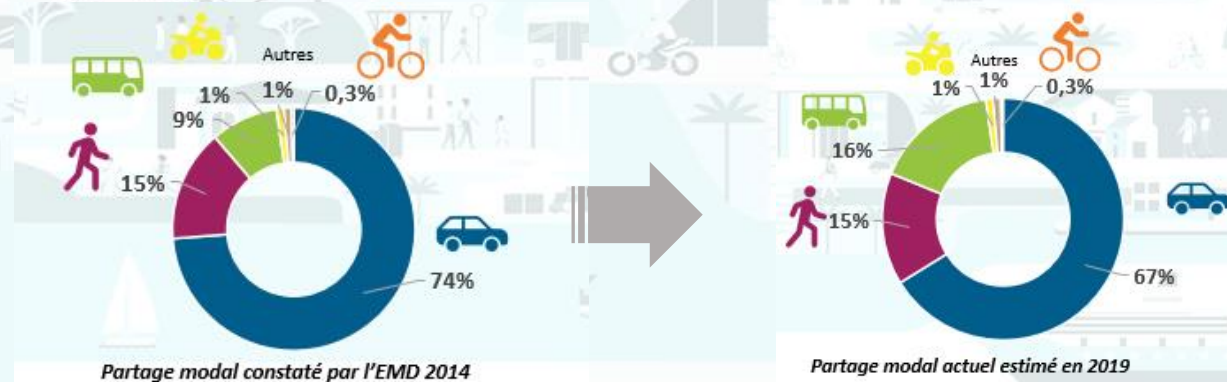
Le planning et les coûts du projet

- Des coûts d'investissements (infrastructures-stations-PEM, frais d'études et maîtrise d'ouvrage), hors foncier et véhicules entre 500 et 600 M€
- **Extension Est (12,8 km) : 220 M€ (travaux 180 M€)**
- **Extension Sud (9,3 km) : 210 M€ (travaux 165 M€)**
- **Extension Ouest**
 - 60 M€ pour les 4 km par la RN2
 - 200 M€ pour les 10km par câble aérien
- Une mise en service échelonnée possible à partir de **2027**



Les effets du projet

- Le trafic attendu à l'horizon du projet global (2040):
 - + 10% de fréquentation des transports en commun
 - 23 000 voyageurs en heure de pointe du matin dans les TC (BHNS ou câble aérien à l'ouest)
 - Une part de marché des transports en commun à environ 20%



Objectif PPE :
25% de part
modale TC

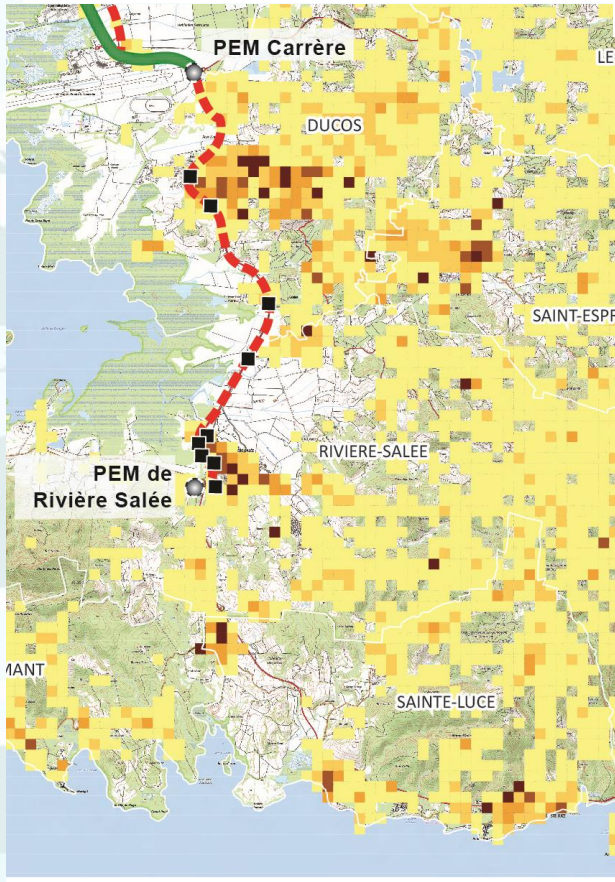
L'Extension SUD

- La mobilité : la demande et l'offre de transports
- Le projet d'Extension Sud



L'Extension Sud : le corridor desservi

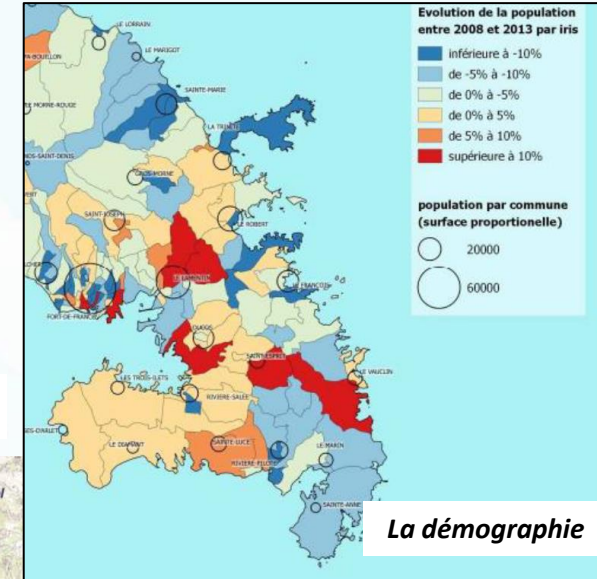
La densité de population en 2015



Les emplois en 2018



Les pôles générateurs de déplacement



- Densités de population élevées à Ducos et Rivière-Salée
- Un territoire en croissance démographique
- Très forte concentration d'emplois et de générateurs à Ducos et Rivière-Salée

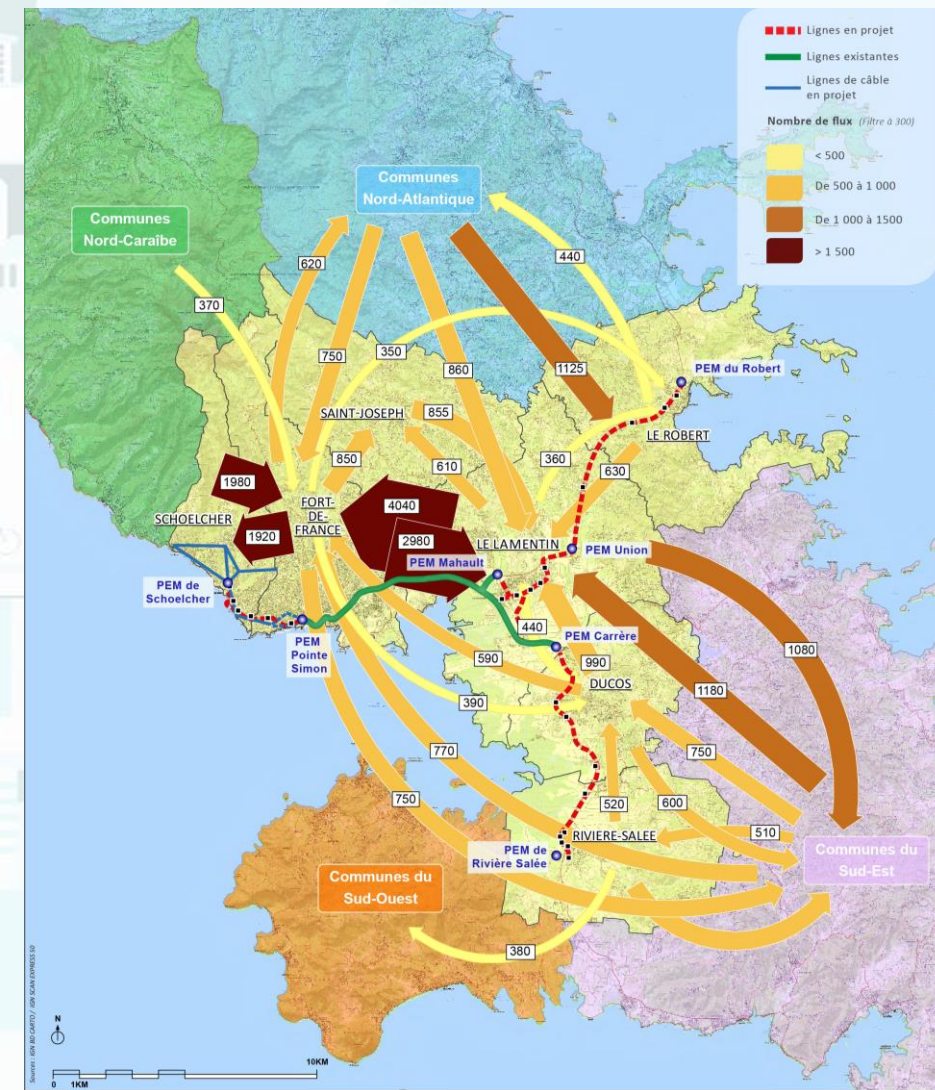
- Projets du territoire :
 - ZAE de Maupéou à Rivière-Salée (siège CAESM et multiplexe)
 - Projet de ZAE (industrielle et artisanale) à Petit-Bourg le long de la RN5

La mobilité dans le corridor de l'Extension Sud

Espace Sud (EMD 2014)

- Habitants un peu moins mobiles que dans le reste Martinique
 - 3,33 dép/jour/pers sur le territoire de la CACEM
 - 2,75 dans le territoire de CAP Nord
 - **2,86 sur l'Espace Sud**
- Davantage motorisés
 - 45 voitures pour 100 habitants dans l'Espace Sud, contre 41 en moyenne en Martinique
- Des résidents davantage usagers de la voiture
 - 79% de leurs déplacements en voiture (contre 74% en moyenne en Martinique)
- Des déplacements quotidiens élevés en lien avec Le Lamentin et Fort-de-France
 - Des flux du Sud qui rejoignent le corridor via la RN5 ou la RN8

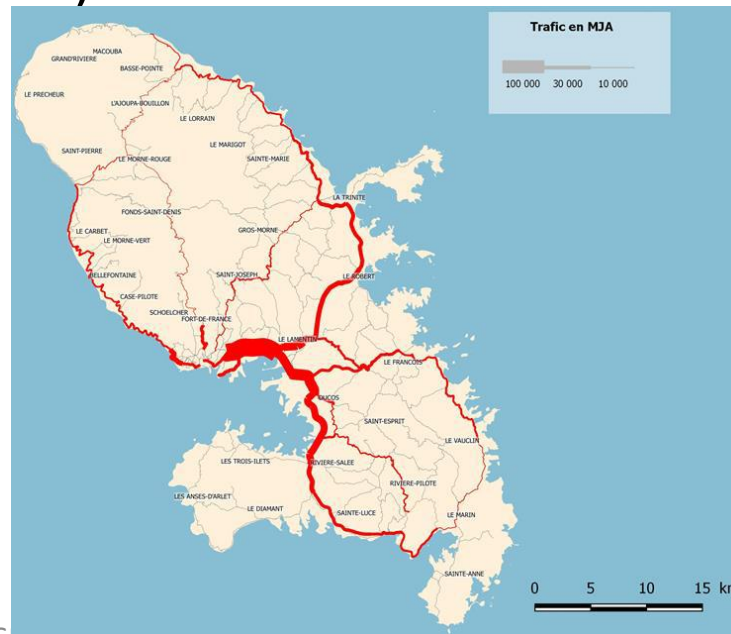
La demande de déplacements en heure de pointe du matin



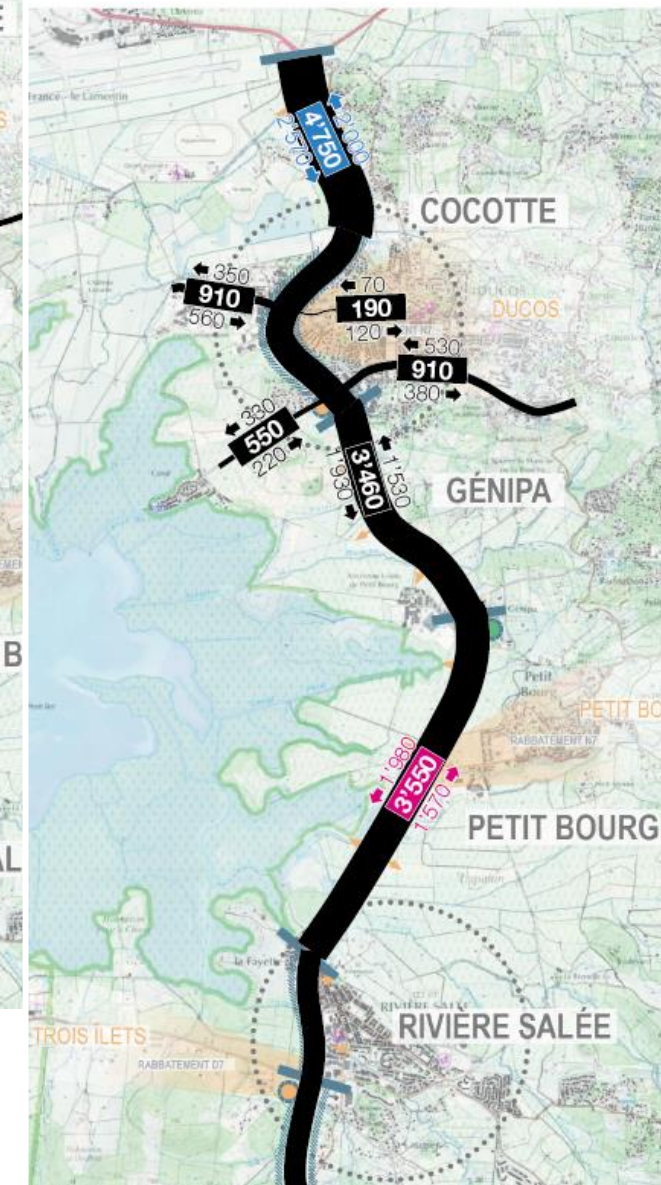
Les trafics routiers sur l'extension Sud

La RN5 collectrice des flux depuis la Presqu'île (3Ilets, Diamant) et le Sud

- Charges de trafic plus élevées en heure de pointe du soir, avec une demande élevée dans les deux sens de la circulation (2000-2600 uvp/h en dir. du sud)
- Trafics moyens journaliers entre 50 000 et 67 000 (2 sens confondus)



Trafic à l'heure de pointe du matin



Trafic à l'heure de pointe du soir

La mobilité dans le corridor de l'Extension Sud : l'offre de transports collectifs

- Le réseau Sud Lib en place depuis 2016
 - Lignes locales quartiers-bourgs dans toutes les communes
 - Lignes intercommunales (maillage)
- Une récente réorganisation des transports interurbains dans le sud permettant les correspondances avec le TCSP au PEM Carrère
 - **Création de lignes express vers le TCSP à Carrère**

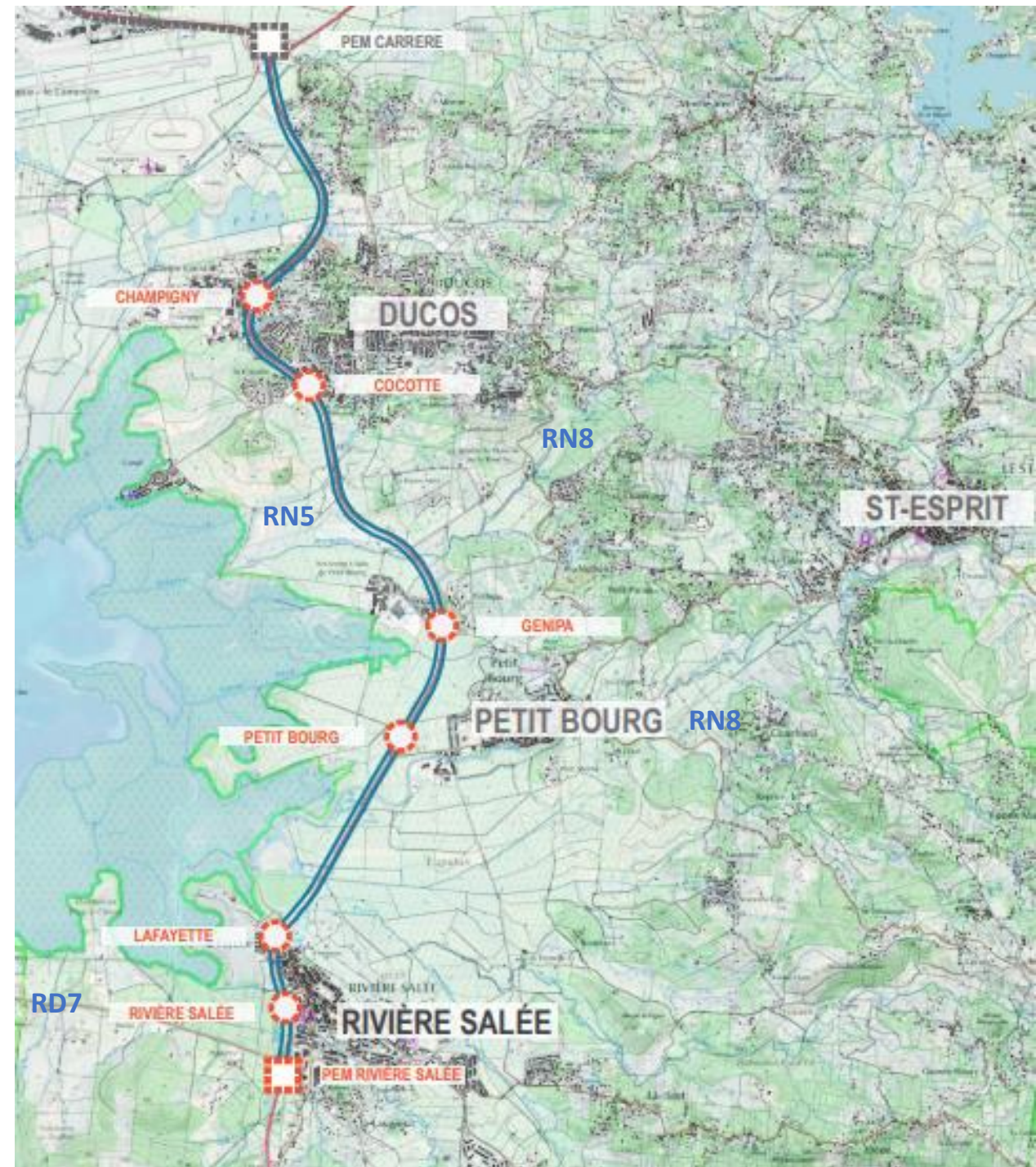
L'offre express et interurbaine réorganisée sur le réseau Sud en 2020



Le projet de l'Extension Sud

De Carrère au PEM de Rivière Salée, le long de la RN5

- Longueur : 9,3 km
- Stations : 7
- Pôles d'échanges : Rivière Salée
- Parcs relais : Petit Bourg, PEM de Rivière Salée

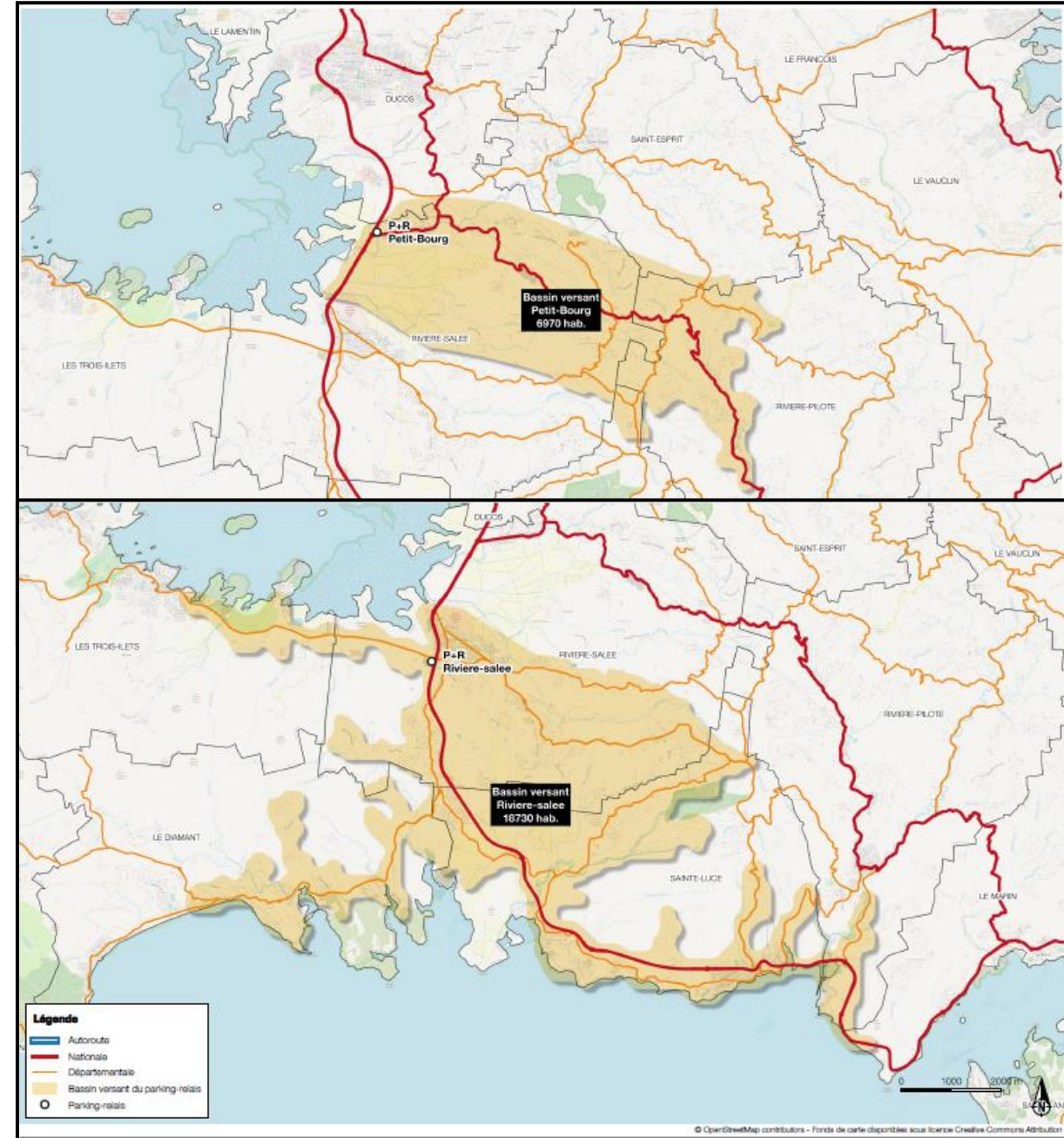


Les hypothèses d'usage des parcs-relais sur l'extension Sud

Zone délimitée par un accès en 15min au P+R

Potentiel estimé en fonction du nombre d'actifs travaillant à FdF et au Lamentin, et en tenant compte des charges de trafic

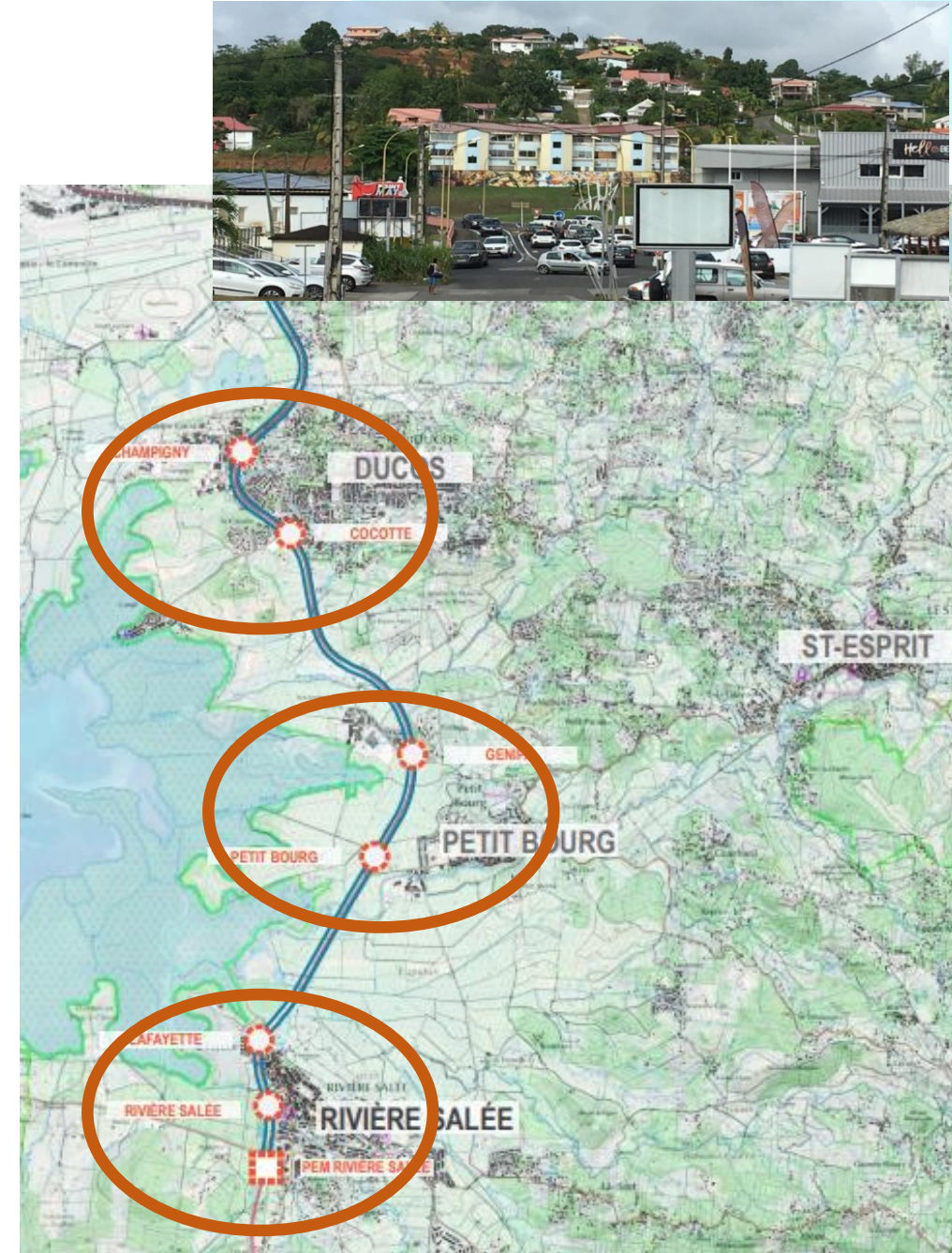
Parc-relais	Potentiel de rabattement (nb. voiture)	Capacité à offrir au démarrage (places)
Petit-Bourg	250	100 ?
Rivière-Salée	700	300 ?



Les effets du projet : l'accès aux zones d'activités et à l'emploi

L'Extension Sud desservirait :

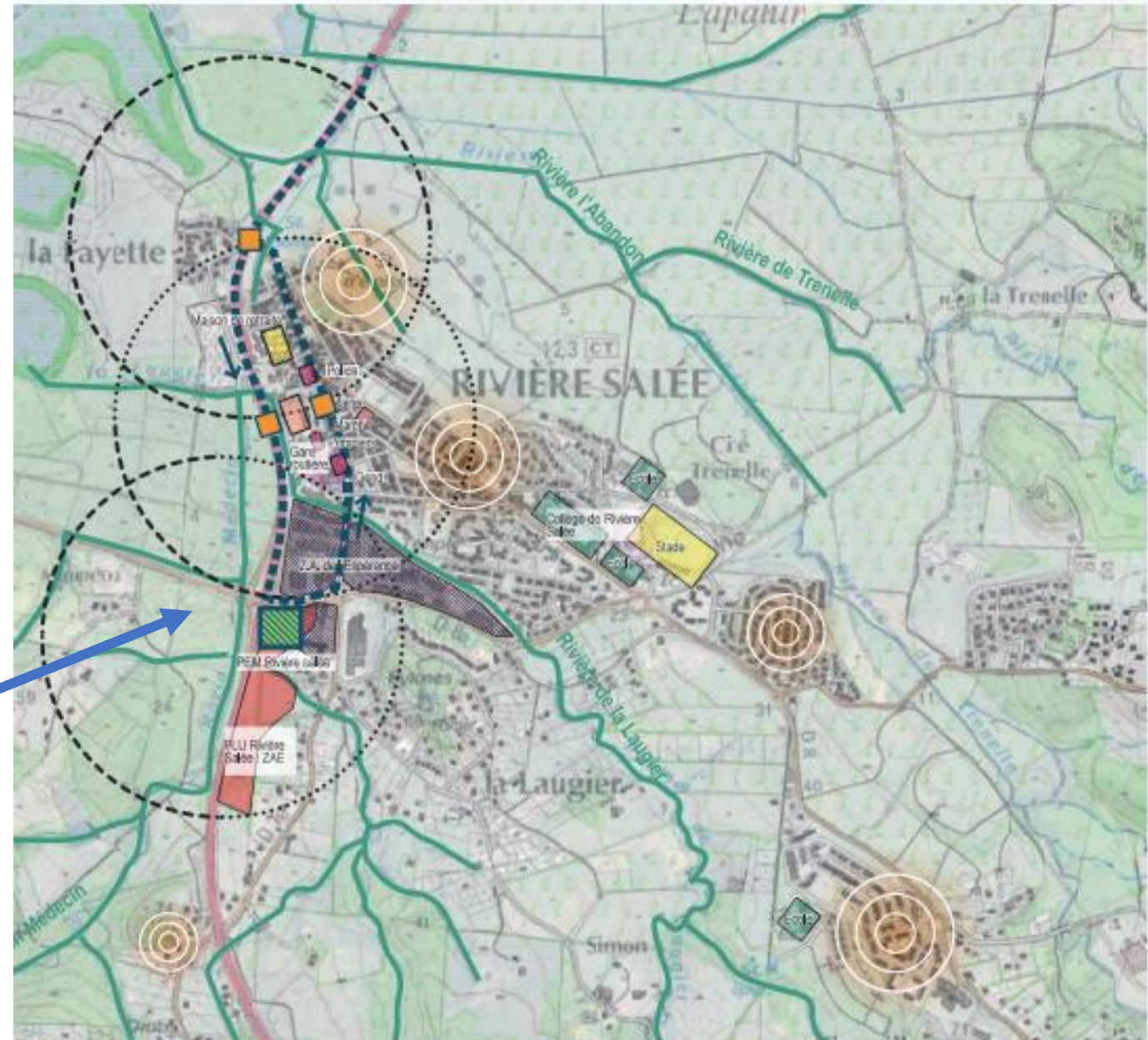
- Zone Industrielle de Champigny
- Zones Industrielle et d'activité de Cocotte et centre commercial
- Centre commercial Génipa et son extension prévue au PLU de Ducos
- Zone d'Activités Économiques en projet dans le PLU de Rivière-Salée à Petit-Bourg
- Zone d'Activités de l'Espérance à Rivière-Salée et emplois de Maupéou de l'autre côté de la RN5
- Centre ville de Rivière-Salée



Les effets du projet : l'accès aux zones d'activités et à l'emploi

L'Extension Sud desservirait :

- Centre ville de Rivière-Salée
- Zone d'Activités de l'Espérance à Rivière-Salée
- Nouvelle zone d'emplois de Maupéou de l'autre côté de la RN5



Les effets de l'Extension Sud : le trafic attendu

2 700 habitants, 2 500 emplois
et 4 500 élèves (au lieu d'enseignement)
directement desservis (à moins de 500 m d'une station)

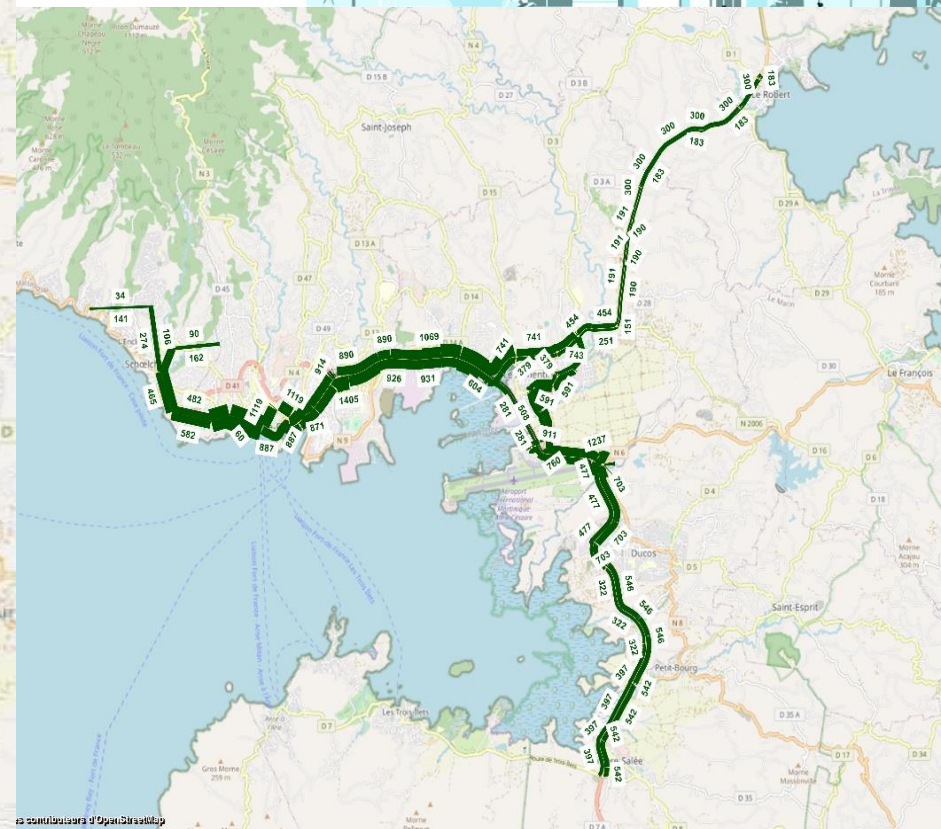
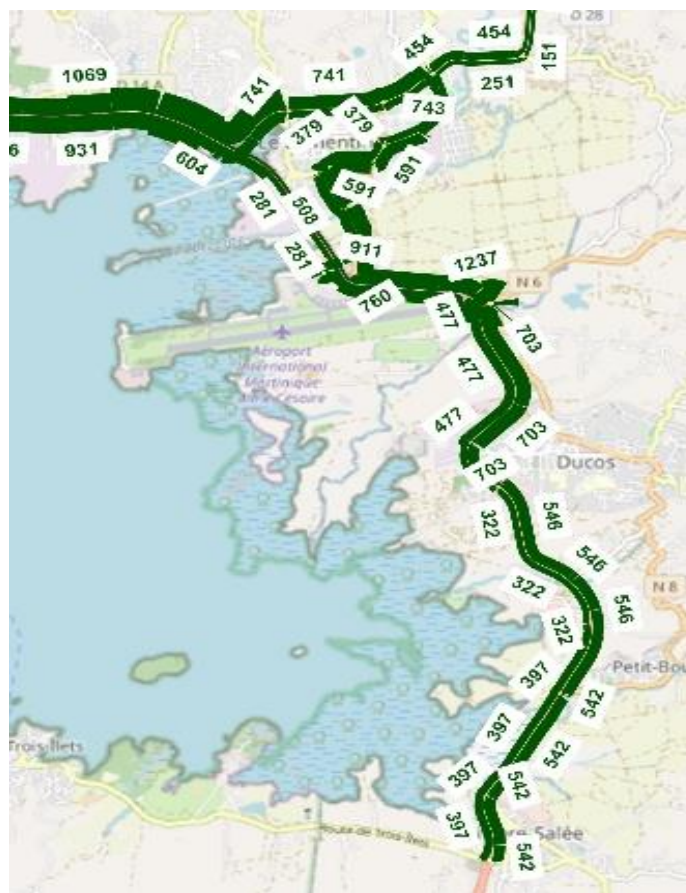
L'Extension Sud :

Une ligne Carrère – PEM Rivière Salée transporterait 1 000 passagers à l'heure de pointe du matin soit entre **7 000 à 8 000 voyageurs /jour**

Une ligne Union – PEM de Rivière Salée transporterait environ 2 000 passagers à l'HPM soit **environ 15 000 voyageurs/jour**



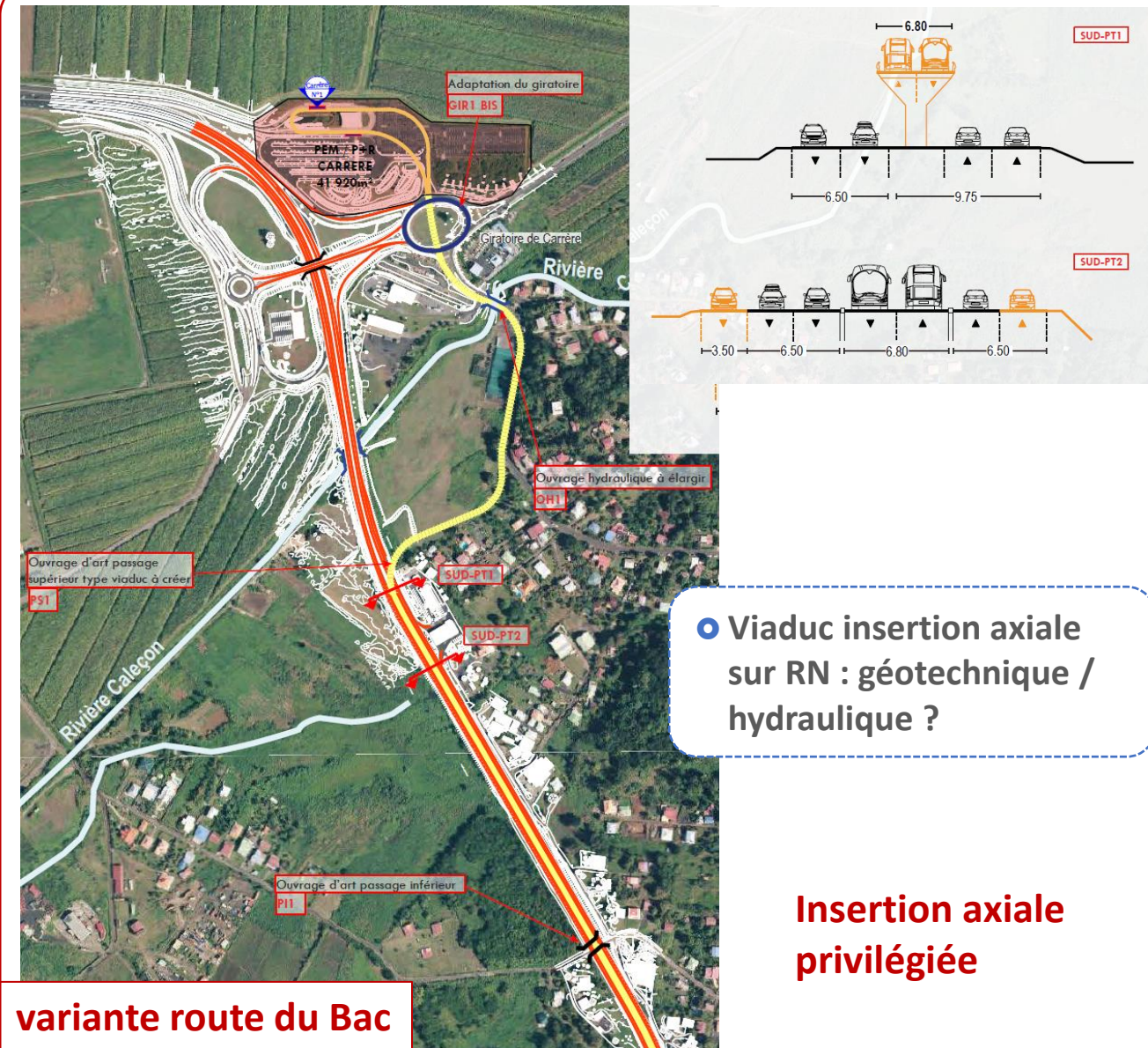
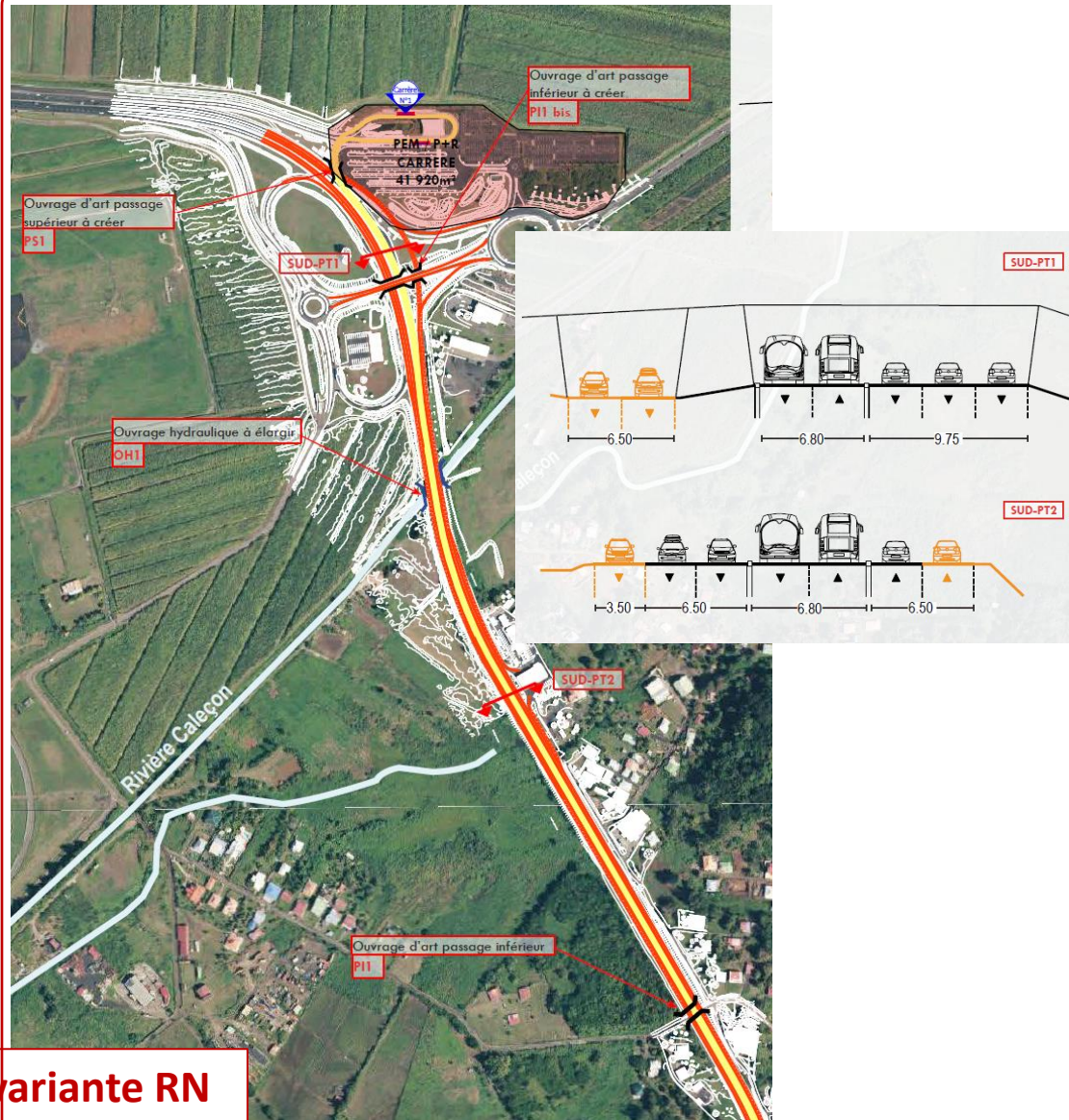
Intérêt du shunt sud



L'EXTENSION SUD DU PEM DE CARRERE A RIVIERE SALEE



Extension Sud : sortie du PEM de Carrère



Extension Sud : de Carrère à l'entrée de Rivière Salée



Insertion axiale privilégiée

- **Objectif de priorité du BHNS**
 - **Passage au centre du giratoire**
 - **Compatibilité avec les flux VP dans le giratoire**

Station Champigny

- **Point de vigilance**
 - **Cohérence avec les aménagements routiers envisagés**

Extension Sud : de Carrère à l'entrée de Rivière Salée



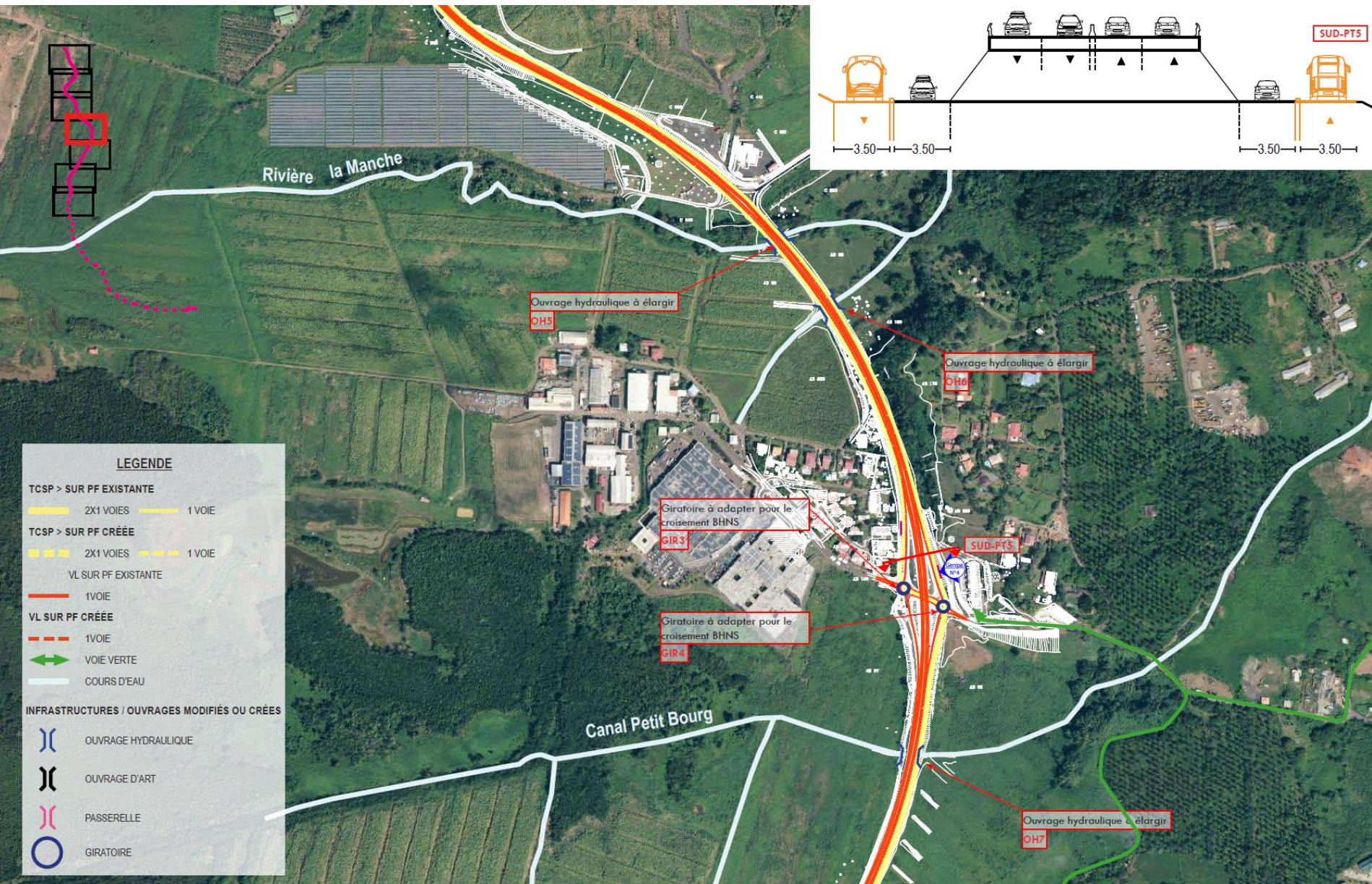
Station Cocotte

- Objectif de priorité du BHNS
 - Passage au centre du giratoire
 - Compatibilité avec les flux VP dans le giratoire

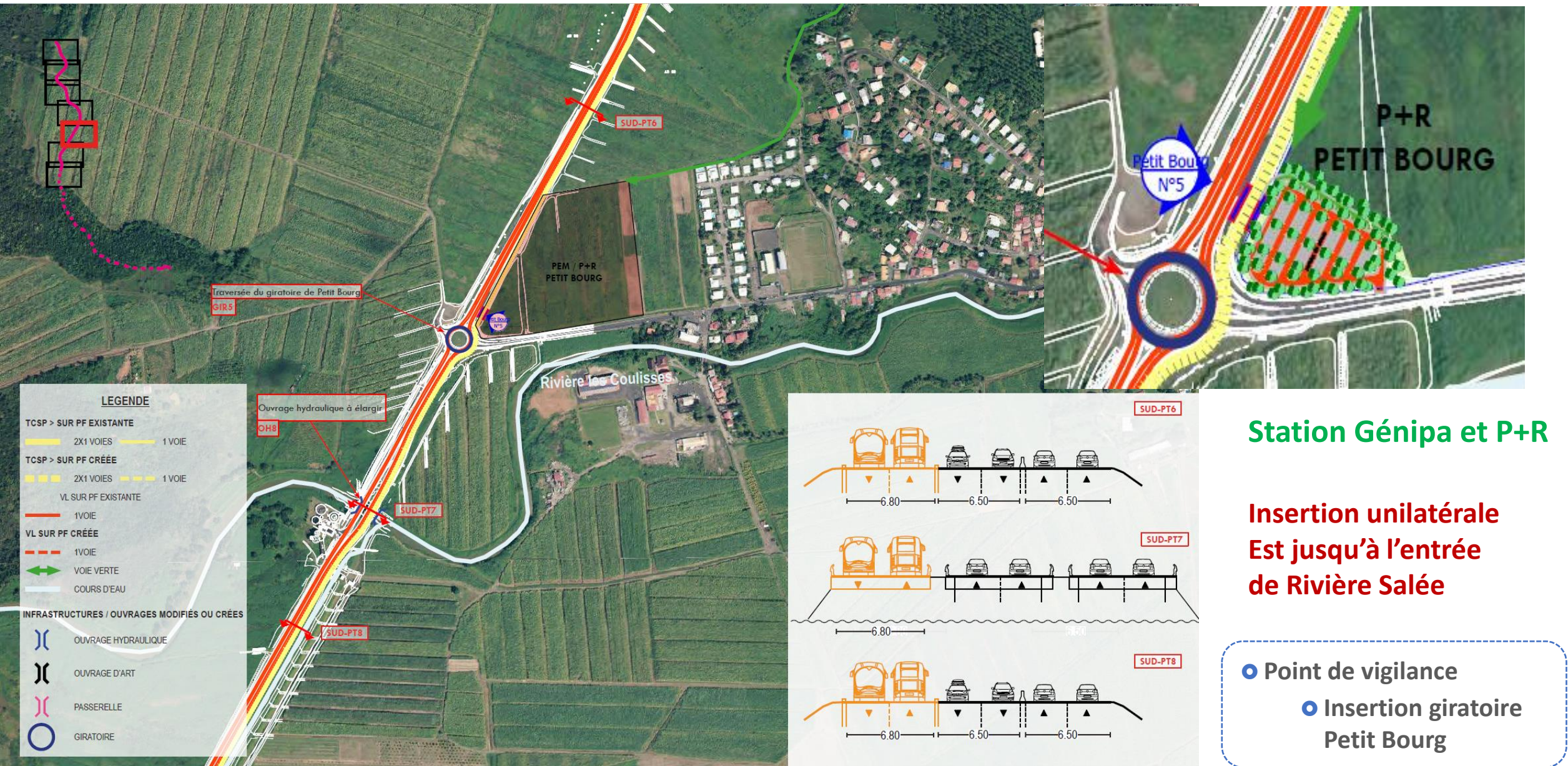
- Point de vigilance
 - Cohérence avec les aménagements routiers envisagés

Passage en insertion bilatérale à Cocotte jusqu'au Génipa

Extension Sud : de Carrère à l'entrée de Rivière Salée



Extension Sud : de Carrère à l'entrée de Rivière Salée

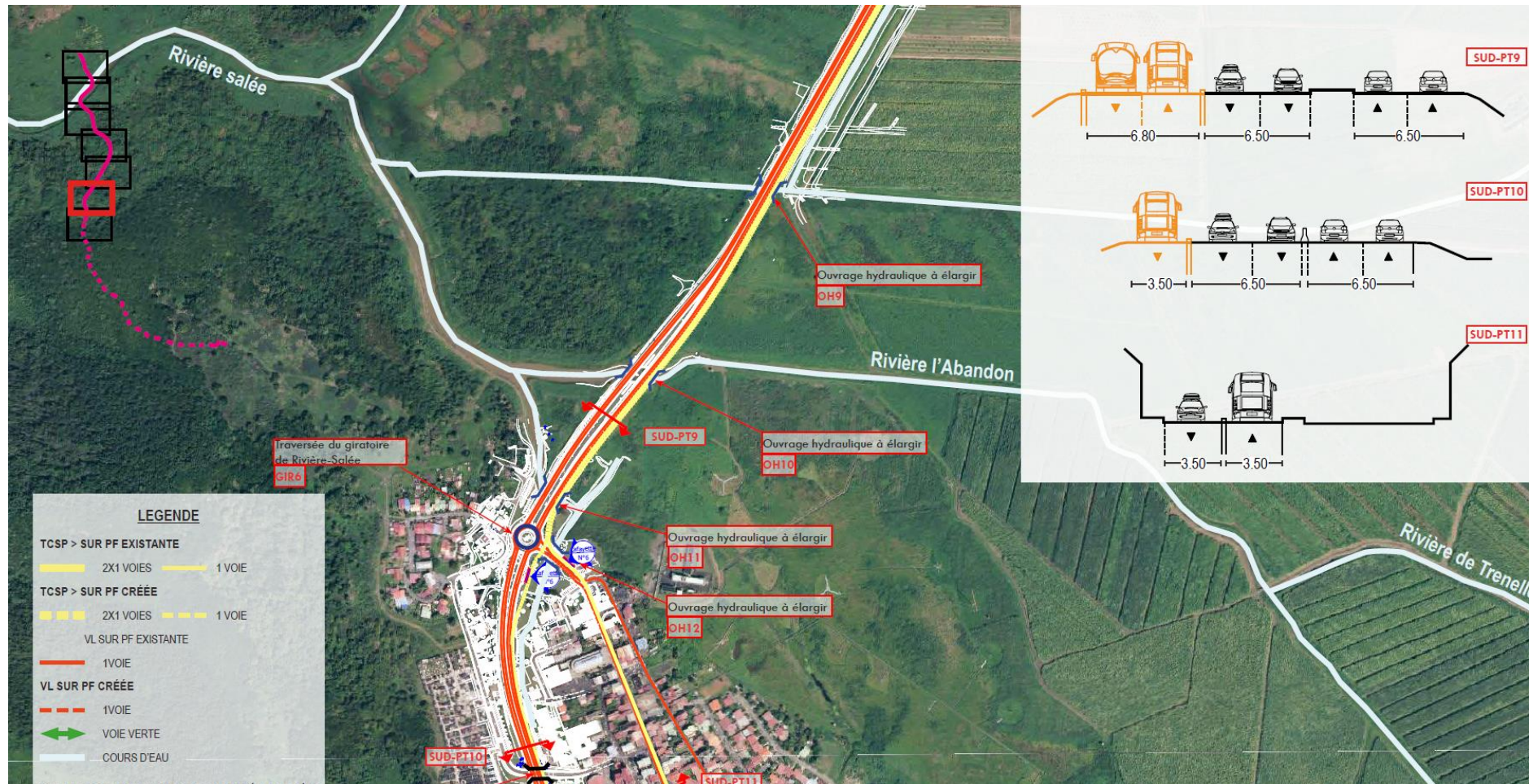


Station Génipa et P+R

**Insertion unilatérale
Est jusqu'à l'entrée
de Rivière Salée**

- Point de vigilance
- Insertion giratoire
Petit Bourg

Extension Sud : de Carrère à l'entrée de Rivière Salée



**Insertion unilatérale
Est jusqu'à l'entrée
de Rivière Salée**

Station Lafayette

- Point de vigilance
- Transparence hydraulique

LA TRAVERSEE DE RIVIERE SALEE

Séquence urbaine



Quels sites envisagés pour le PEM de Rivière Salée ?

- Objectifs :

1- Pouvoir prolonger vers le sud à plus long terme

2- Etre à proximité du lieu d'échanges que constitue déjà le carrefour RN5*RD7

Seul site disponible répondant à ces deux objectifs : quadrant sud-est La Laugier, site contraint



Quelles solutions pour la traversée du bourg ?

- Objectifs :

1- Rejoindre le PEM de Rivière Salée par hypothèse quadrant sud-est

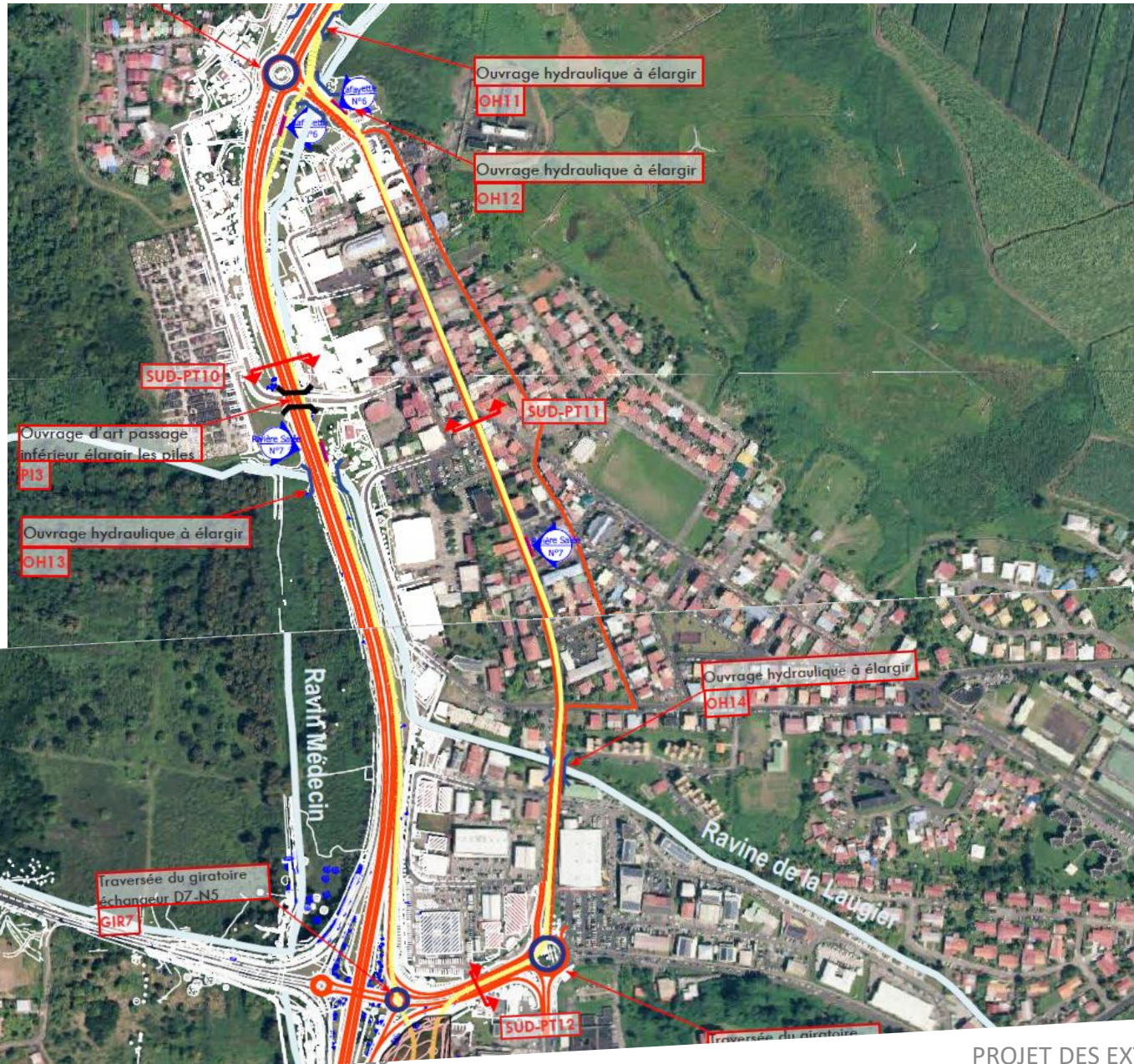
2- Desservir le centre bourg sans atteinte au bâti

Solution envisagée :

- Sens nord-sud le long de la RN5
- Sens sud-nord dans la rue Schoelcher

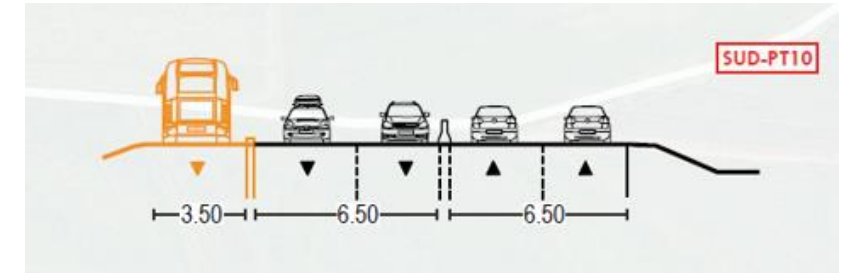


Extension Sud : La traversée de Rivière Salée



Insertion en sens dissociés :

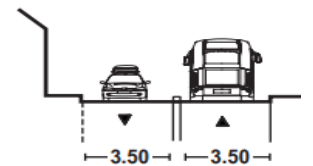
- **Sens Nord-Sud le long de la RN5**



- **Sens Sud-Nord sur la rue Schoelcher mise à sens unique**

SUD-PT11

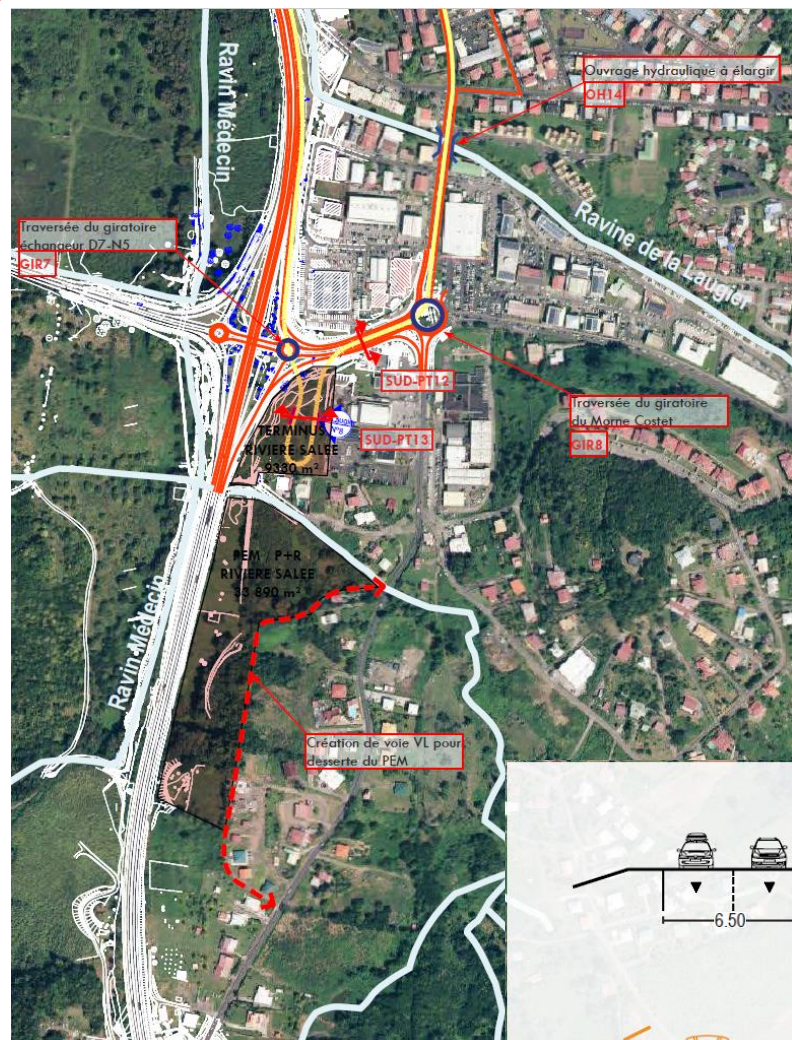
! Plan de circulation à modifier



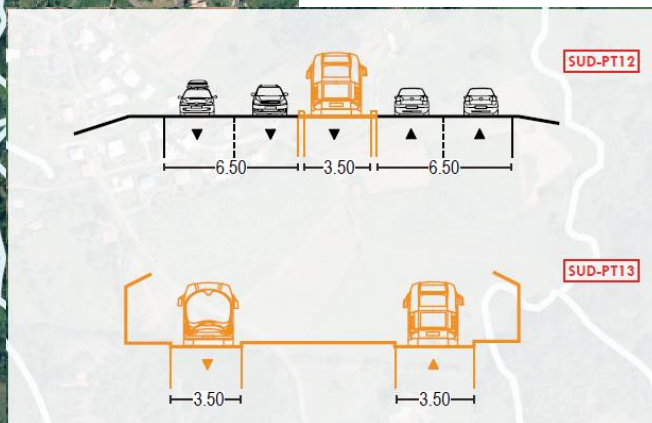
3 stations :

- **Lafayette au nord**
- **Rivière Salée centre ou Mairie**
- **PEM Rivière Salée à La Laugier**

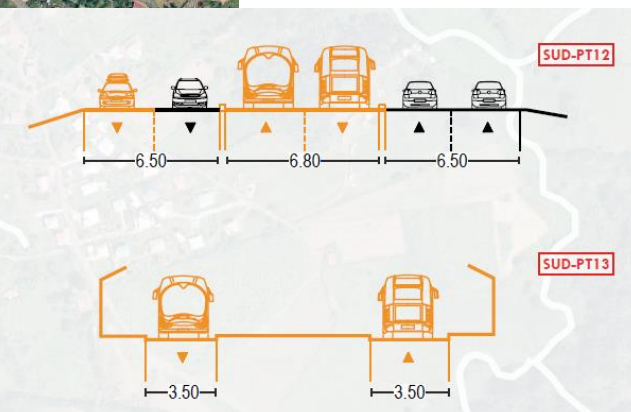
Extension Sud : La traversée de Rivière Salée



insertion 2 voies dissociées



insertion double voie



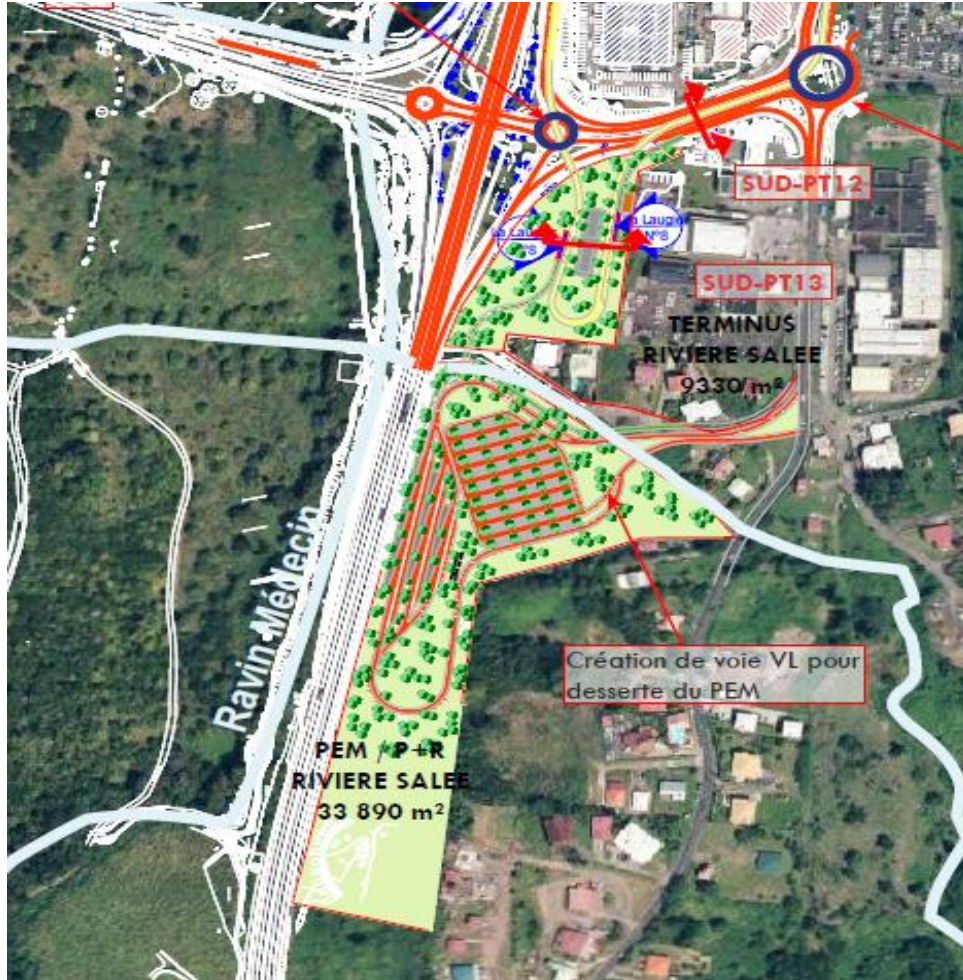
Points de vigilance :

- Possibilité de créer un nouvel ouvrage hydraulique
- Capacité d'élargissement du barreau terminus / centre ville
- Emprise PEM

PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP - Deuxième séquence de

PROJET DES EXTENSION DU TCSP - Deuxième séquence de concertation Avril 2021

Extension Sud : L'intermodalité au PEM de Rivière Salée



Foncier mobilisable : emprise exiguë de moins de 1ha en deux morceaux

Fonctionnalités assurées au PEM

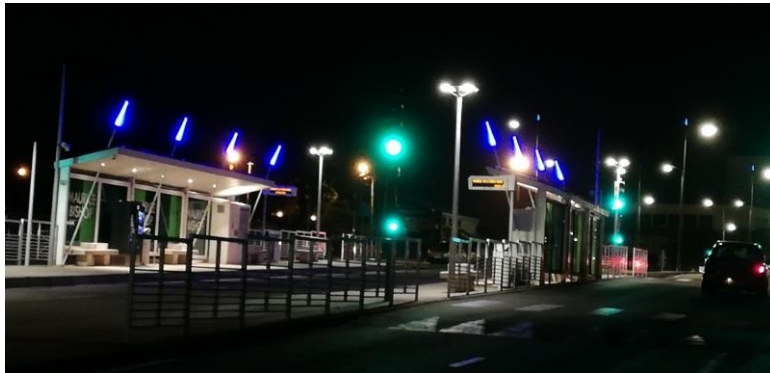
- Raquette de retournement du BHNS
- Parc-relais au sud

Fonctionnalités non assurées

- Gare routière ? Actuellement au centre bourg
- Arrêts passants pour les lignes intercommunales pour les correspondances

Articulation avec le réseau local de Rivière Salée : réorganisation du réseau à prévoir

Extension Sud : un enjeu fort de qualité urbaine et synergie avec les projets urbains



Enjeu fonctionnel : intégration des modes actifs sur l'extension Sud

Constat d'un déficit d'offre en aménagements cyclables

Projets d'aménagements cyclables prévus :

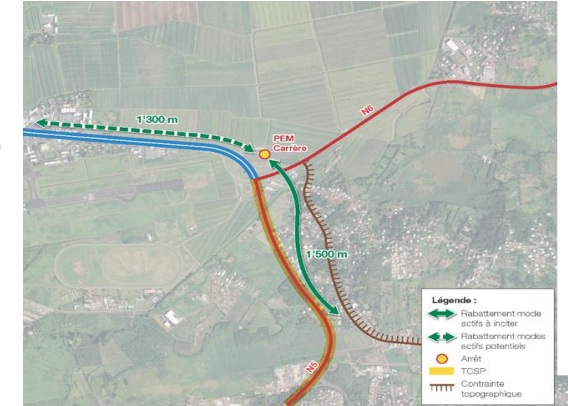
- Le long de la RN5 entre Coteaux et Sainte-Luce ;
- Le long de la RD7 entre Trois-Ilets et Rivière-Salée

En lien avec le projet des extensions du TCSP, les approches aux stations et les trajets urbains seront aménagés

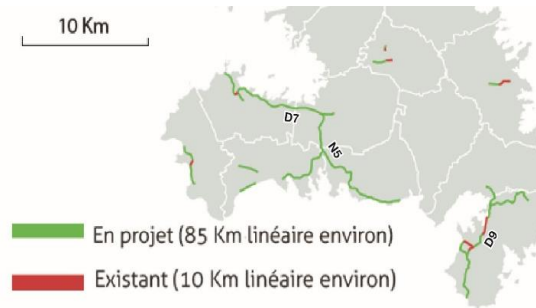


**Cyclistes sur la
RN5 à Petit-
Bourg**

Stratégie pour le projet ?

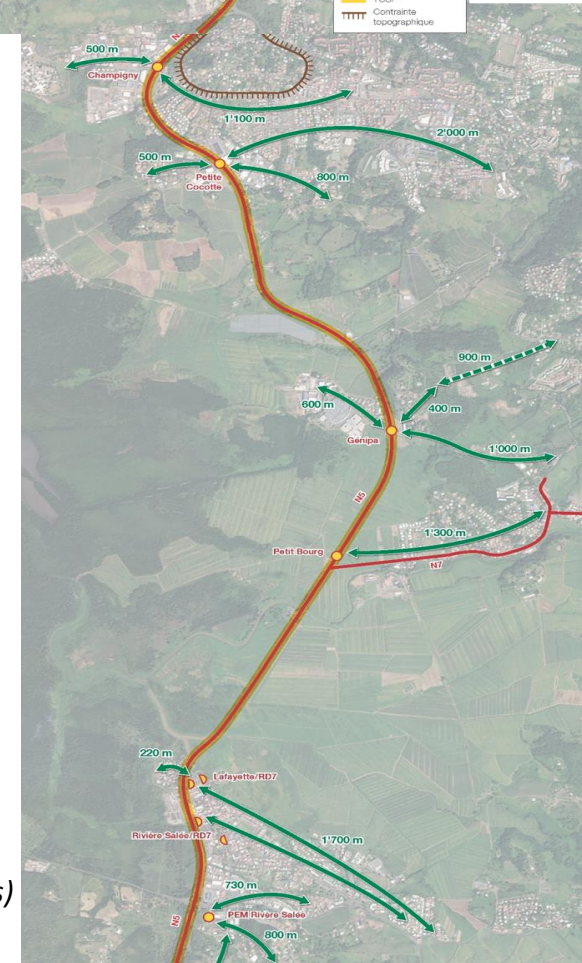


**Bilan des infrastructures cyclables -
Source - Lettre n°9 de l'O2TM,
novembre 2018**



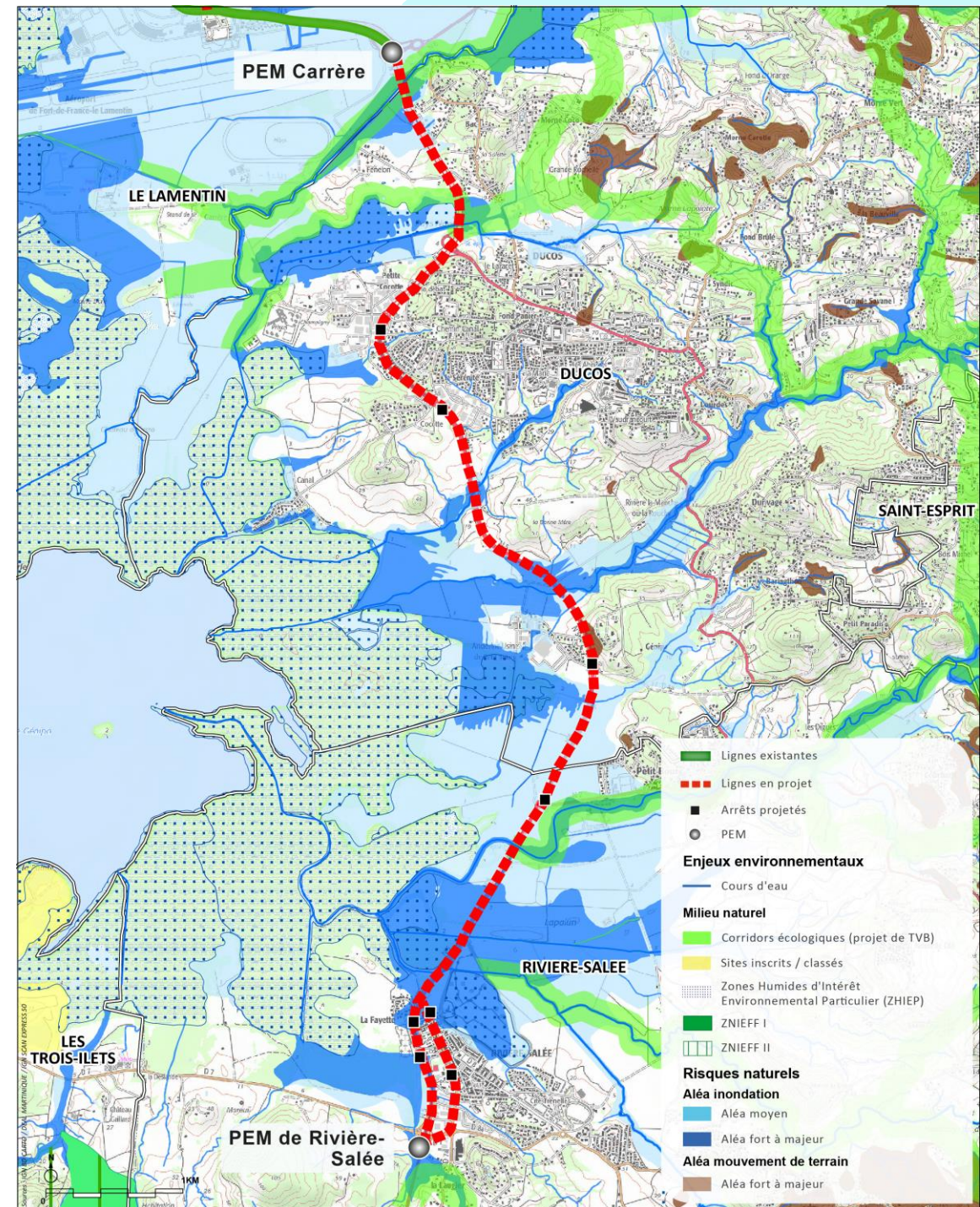
NB: Etat des lieux réalisé à partir des informations du SDIC, des services de la CTM et des relevés terrain de l'O2TM.

(SDIC : Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables)



Enjeux de conception de l'Extension Sud : forte sensibilité environnementale

- **Forte sensibilité hydraulique du corridor sud**
 - Plaine du Lamentin : zone inondable aléa moyen (Rivière Caleçon)
 - Bassins des rivières Pierre et Manche
 - Plaine de la Rivière Salée : zone inondable aléa fort (projet d'aménagement de lutte contre les inondations de la rivière salée)
 - De part et d'autre du carrefour RN5-RD7 : zone inondable par les rivières Médecin et La Laugier
- Probables enjeux de biodiversité associés



Autres enjeux et points d'attention

Profiter du projet pour améliorer l'attractivité et l'accessibilité des zones d'activités existantes desservies

Respecter l'économie agricole et la pérennité des exploitation

Permettre un développement du territoire reposant sur une mobilité durable



- **Traitement des impacts sur les zones d'activité préexistantes le long du projet**

- Modification des accès aux zones d'activités
- Conditions d'accès durant les phases de travaux

- Mesures ERC possibles

- Revalorisation des entrées de zones d'activités desservies
- Amélioration de l'accessibilité par la création de nouveaux accès ou par la dénivellation d'accès existants

- Opportunités de développement sur les territoires desservis par les extensions du TCSP plutôt qu'ailleurs

- **Traitements des éventuels impacts potentiels sur l'économie agricole**

- A priori pas d'impact important

Mesures ERC possibles

- Réorganisation éventuelle du parcellaire
- Reprise des accès agricoles

Pré-requis : pas d'incidence sur l'économie agricole